

DECLARATION DE M.S. CONCERNANT LES DEPREDATIONS COMISES LE 11 NOVEMBRE 1942 AU BUREAU DE LA COMMUNAUTE ISRAELITE DE CASABLANCA.

Le mercredi 11 Novembre ¹⁹⁴² après 14 heures, je me rendais au bureau où je suis employé pour reprendre mon travail. Je trouvais la porte du Bureau de la Commission d'Assistance fracturée. J'allais aussitôt prévenir la police Place de France au bureau des voitures. Le brigadier de service que je mis au courant me répondit: "Il vaut mieux rentrer chez vous parce que tout à l'heure vous allez voir ce qui va se passer au Mellah." Je revins à la Communauté, bientôt suivi de quelques arabes qui lançaient des pierres aux Israélites qui passaient à proximité. Je me réfugiai alors au sanctuaire rebbi Eliaou et fut surpris d'y trouver deux agents de police, dont l'un était français- je ne pus distinguer la qualité du second et trois ou quatre goumiers. L'un des agents était monté sur le tombeau qui se trouve à gauche de celui de Rébbi Eliaou. J'appris qu'il cherchait dans l'abat-jour d'une lampe électrique fixée au mur ~~pour voir~~ s'il n'y avait pas un revolver caché, soi-disant que des coups de feu auraient été tirés du sanctuaire. Dans la salle des tombeaux se trouvaient à ce moment les personnes suivantes: MM.S.A...,A.A...,M.E...,D.S....

M.A... m'ayant dit: "Partez parce que nous sommes presque tous arrêtés- les agents avaient interdit de sortir aux personnes ci-dessus, je sortis et entrai à la Communauté dont la porte était contiguë. Je rencontrai sur le seuil MM.Z...et B... qui s'entretenaient de ces incidents. Je restai un moment près d'eux et je vis tout à coup un groupe d'arabes se diriger sur notre immeuble; à leur tête marchait un légionnaire français qui portait le brassard tricolore. MM.Z...et B... partirent et je retournai au bureau de la Commission où je demeurai jusqu'à environ 17 heures. Je pus alors m'en aller, M. Délafosse Commissaire du gouvernement m'ayant fait accompagner par un de ses moghaznis nommé Abderahman. J'eus du mal à me frayer un passage et rentrai chez moi vers 17h15.

En arrivant le lendemain au bureau, j'ai constaté que:

- 1) Une machine à écrire, marque UNDERWOOD, était entièrement abimée ayant dû être jetée à terre;
- 2) Le registre des décisions de la commission ainsi que trois registres d'enquête avaient disparus;
- 3) Une caissette en bois qui renfermaient les cartes de secours avait été fracturée et toutes les cartes des indigents étaient répandues sur le sol ainsi que tous les papiers qui se trouvaient sur le bureau.
- 4) Les tiroirs avaient été ouverts pour y chercher de l'argent, mais les papiers qu'ils contenaient y étaient demeurés.

Je dois ajouter que M.A.... D:... a déclaré qu'il avait vu les boutiques suivantes distribuer de l'argent et des cigarettes à des arabes en leur recommandant de frapper les juifs et de démolir tout chez eux:

l'horloger du 148 Rue des Synagogues, l'épicier du 156 même rue, le libraire du 101 de la rue de Rabat (vendait des journaux allemands) le buraliste de

DECLARATION DE M.M.. AU SUJET DES VIOLENCES AUXQUELLES IL A ASSITE ET QUI FURENT EXERCÉES CONTRE LES JUIFS LE II NOVEMBRE 1942 SUR LA VOIE PUBLIQUE A CASABLANCA

Le jour de l'arrivée des troupes américaines (II Novembre) il y avait Place de France une grande foule qui stationnait. Je m'étais mêlé à elle par curiosité et me tenais debout devant le petit buffet de l'hôtel Excelsior au coin de la rue de l'Horloge. Brusquement j'ai vu- il était 11heures 11h1/4, les goumes chargés du service d'ordre foncer, matraque en main sur quelques juifs qui se trouvaient parmi la foule massés sur la terre plein de l'Horloge. Ils frappaient sauvagement sur les faces, sur les crânes, sur les corps, excités par les arabes qui, dans la foule, leur désignaient les victimes en criant "Oua, Oua" (lui, lui). Je ne m'expliquais pas cette fureur soudaine, mais je vis qu'ils venaient à la recousse d'arabes qui commençaient à agresser quelque juifs. J'entendais dire autour de moi que ces incidents étaient dus au fait qu'un légionnaire français vêtu en indigène aurait ameuté et excité une centaine d'arabes contre les juifs. Je vis encore un agent indigène qui traînait un jeune juif par les cheveux jusqu'au poste de la Légion du coin du Boulevard du 4e Zouaves. Des fenêtres de l'hôtel Excelsior partaient des cris et des interpellations à l'adresse de l'agent pour qu'il lâchât le jeune homme, mais ce fut en vain.

Je rentrai chez moi dans l'immeuble des Galeries Lafayette et m'installai sur la terrasse où je restai de 12h à 13h20. C'est de là que j'ai pu voir, sur le trottoir du café Vox, une bande d'arabes rouant de coups un juif de 25 à 30 ans. Quatre agents de police français survinrent et relevant cet homme qui était tombé, se mirent à leur tour à le frapper violemment (et cela sans explication). Ils ne l'abandonnèrent que lorsque tout ensanglanté, assomé, il demeura à terre sans mouvement. La scène était si écoeurante que, autour de moi sur la terrasse, des hommes criaient d'indignation, des femmes pleuraient. Plusieurs personnes le soulevèrent et le portèrent à l'intérieur du café Vox et en sortaient quelque temps après en le transportant toujours sans connaissance.

Un peu plus tard j'ai vu le Mellah, au delà de la palissade, deux jeunes filles juives surprises par une quinzaine d'indigènes qui les frappaient à coups de poings et de pieds et les jetèrent par terre près d'une marre d'eau devant la synagogue. Je ne pus voir comment cela se termina à cause de l'attroupement que firent de nombreux indigènes autour de ce groupe. A ce moment je vis aussi un jeune garçon juif, qui se dirigeait du terre-plein des Tac vers le Mellah en portant une dizaine de pains sur les bras, être assailli près de la palissade par quelques arabes qui lui arrachèrent ses pains et ne le quittèrent qu'après, que sur leurs coups il fut affaîssé.

Vers 14h30, j'ai vu, cette fois de mes fenêtres qui donnent sur la Rue Chevandier de Valdrôme, plusieurs arabes qui frappaient un juif d'une vingtaine d'années, entre l'entrée du cinéma Vox et du kiosque du marchand de tabac. Deux policiers français arrivèrent et voulurent l'emmener mais un américain civil qui portait le tract du message Roosevelt épinglé sur sa man-

che, gauche retira le jeune homme des mains des agents. A ce moment encore, mais entre le cinéma Vox et la station des tac des indigènes courraient en poussant des cris hostiles après des juifs qui se sauvaient. Un jeune scout vêtu d'une chemisette kaki et d'une culotte bleue tentait d'empêcher leur fuite et de les faire refluer vers leurs poursuivants. Puis des bagarres se succédèrent presque sans ^{interruption} ~~interruption~~ au même endroit, cette fois, les juifs, qui, frappés, par les arabes, cherchant à fuir étaient refoulés vers leurs agresseurs par des agents français et indigènes. Tous les juifs qui passaient aux alentours étaient ainsi pourchassés et rabattus. Certains ainsi d'ailleurs que des femmes juives payaient de ^{quelques} ~~leur~~ argent la protection d'un arabe ou d'une fatma qui les accompagnaient alors, les faisaient passer à travers la foule des agresseurs et gagnaient un endroit moins exposé.

Durant tout cet après midi je n'ai cessé de voir des scènes du même genre et d'entendre des cris "Oua! Oua" (lui, lui) qui aussitôt faisaient affluer les arabes vers les victimes désignées. Les scènes se renouvelèrent une quarantaine de fois sous mes yeux, je pus les observer et en apprécier le nombre n'ayant pas quitté mon observatoire pendant plusieurs heures. Je craignais même par moments que notre immeuble ne fut envahi, les bagarres de temps à autre se rapprochent de notre porte.

Dans nos escaliers une dizaine de juifs se pressaient, cherchant un abri et y demeurèrent jusqu'à 18 heures. Ce n'est qu'à cette heure que le calme se rétablit et qu'ils purent regagner leur domicile.



DECLARATION DE M.L...VICTIME D'AGRESSION ET DE VOL AU MELLAH DE CASABLANCA
le II NOVEMBRE 1942

Je me trouvais Place de France, le mercredi II Novembre à II h 15 et ne pouvais entrer au Mellah à cause d'un barrage établi sur la place par la troupe. A II h 30, un gendarme vint donner l'ordre de laisser passer les gens. Je pus ainsi arriver jusqu'à la rue du capitaine Ihler que je suivais lorsque, à la hauteur de la Rue de Rabat, je fus brusquement assailli par une bande d'une vingtaine d'arabes qui m'enlevèrent mon chapeau et me frappèrent à coups de poings et de bâtons. Je fus violemment jetté à terre et un arabe m'enleva mes souliers dont il s'empara. Pendant que je gisais sur le sol, un autre assaillant se jetait sur moi, ouvrait mon veston dont, dans sa hâte de me voler, il arrachait brutalement la doublure du côté gauche, avec la poche intérieure et s'emparait de mes deux portefeuilles qui contenaient l'un une somme de 2.850 frs et le second des papiers et photos de famille. Il déchira aussi la poche droite de mon pantalon et y prit les clefs du magasin où je travaille. En même temps un arabe me tordait le doigt de la main gauche pour enlever l'alliance. Il n'en eut pas le temps un arabe qui passait et s'approcha de la mêlée me reconnut (je pourrais le retrouver) et dit à mes agresseurs qu'il me connaissait et qu'il fallait me lâcher. On me laissa mais au moment où je voulus partir, je fus encore frapper par un arabe (que je reconnaitrai facilement) qui, avec un soulier à clous, me martela le visage. Je me dirigeait la figure ensanglantée, dans la Rue de Rabat, vers la demeure d'un ami qui y habitait et rencontrai ^{le Kalifa} qui, accompagné de moghaznis, venait s'enquérir des incidents. Je l'arrêtai, lui montai dans quel état j'avais été mis et lui dit que j'avais été volé de mes portefeuilles, de mon argent et de mes souliers. Le Califat me répondit "Rentre tout de suite chez toi je vais faire le nécessaire".

Je puis me souvenir encore que, pendant et après cette agression, j'ai pu apercevoir cinq ou six agressions pareilles contre les israélites dont l'un a pu, dans le même état que moi, se réfugier dans une maison de la rue de Rabat.

J'arrivai enfin chez mon ami qui me soigna, me fit un pansement me prêta des chaussures et partit chez moi pour me rapporter un chapeau et prévenir ma femme et mes enfants qui vinrent me chercher pour me ramener à la maison.

Dans l'après midi vers 15h30, je suis allé chez le Dr. L.... qui m'examina et me remit un certificat constatant mes blessures, puis muni d'une lettre que venait de me remettre le directeur de la manufacture où je travaille, pour établir ma qualité d'employé, je me rendis chez le commissaire du Ier arrondissement qui enregistra ma plainte et recueillit ma déposition en y joignant le certificat médical à l'appui.

Des suites de cette agression ont altéré ma santé: je ne peux plus dormir, les coups violents que j'ai reçus à la poitrine me rendent la respiration difficile et douloureuse, et je ne suis pas en état de travailler.